

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 5 juin 2025, s'est réuni le Mardi 10 juin 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 16

Nombre d'administrateurs représentés : 5

Administrateurs présents :

Jean-Pierre	ANDRE
Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Yves	BRECHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Elisabeth	REY
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO

Administrateurs représentés :

Sabrina BARBERO	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Jean-François DURAND	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Christian EXCOFFON
Nathalie MONVIGNIER MONNET	Ayant donné pouvoir à Mustapha HADDOU
Maguy RUFFIER	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Alberville, Allondas, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Fiumet, Frantenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies
La Bâthie, la Giettaz, Marthod, Mercury, Montallier, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallay, Plancherine, Quiche, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Uaine, Venlhon, Verrens-Arvy, Villard-sur-Doron

Objet : Jeunesse - Territoires de la Haute Combe de Savoie et de la Basse Tarentaise - Tarifs des activités du secteur Jeunesse à compter du 06/01/2025 – Abrogation de la délibération n°30 du 17 décembre 2024

Rapporteur : François GAUDIN

Il est proposé d'approuver les tarifs des activités du secteur Jeunesse des territoires de la Haute Combe de Savoie et de la Basse Tarentaise à compter du 06/01/2025 comme suit :

TARIFS ACTIVITES

Codes Tarifs	QF CAF ou MSA	En €
GT 1	QF < 500	2.45
GT 2	501 > QF > 800	3.04
GT 3	801> QF > 1100	3.61
GT 4	1101 > QF > 1400	4.19
GT 5	1401 > QF > 1600	4.83
GT 6	QF > 1601	5.42
GT NA	non allocataire	7.23
EXT 1	QF < 500	6.43
EXT 2	501 > QF > 800	7.23
EXT 3	801> QF > 1100	8.39
EXT 4	1101 > QF > 1400	9.62
EXT 5	1401 > QF > 1600	10.84
EXT 6	QF > 1601	12.22
EXT NA	non allocataire	14.47

Un supplément sera appliqué à toute activité relevant d'un transport, selon la grille ci-dessous :

Distance	Tarif unique en euros, en plus du tarif à l'activité de base
0 > D > 40 kms	1.80 €
41 > D > 100 kms	5.40 €
A partir de 101 kms	15.09 €

Un supplément, qui sera appliqué à toute activité relevant d'une prestation spécifique (ex : entrée concert, forfaits ski, bowling, ...), selon la grille ci-dessous :

Codes Tarifs	Tarifs en €
Catégorie 1	2.12
Catégorie 2	4.24
Catégorie 3	6.36
Catégorie 4	8.89
Catégorie 5	10.61
Catégorie 6	12.73
Catégorie 7	14.85
Catégorie 8	16.97
Catégorie 9	20.10

Catégorie 10	21.22
Catégorie exceptionnelle	23.34

Tarifs mini-séjour (1 nuit/2 jours) / Tarifs mini-camps / Tarifs Séjours

Les tarifs seront définis, par délibération, pour chaque période de vacances, le cas échéant, selon la durée du séjour ou du mini-camp, ainsi que selon les activités proposées aux enfants. Il convient de conserver les grilles de QF pour ces tarifs.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***abroge la délibération n°30 du 17 décembre 2024 ;***
- ***approuve les tarifs des activités du secteur jeunesse des territoires de la Haute Combe de Savoie et de la Basse Tarentaise à compter du 06/01/2025 selon les modalités indiquées ci-dessus ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes au dossier.***

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

